

La CSCE / l'OSCE

Source: CVCE. European Navigator. Raquel Valls.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_csce_l_osce-fr-517f1204-2f29-4c44-af37-a555e21a46ca.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



La CSCE / l'OSCE

Née entre 1973 et 1975 en tant que conférence diplomatique destinée à ouvrir les voies d'un dialogue Est-Ouest entre les États européens des deux blocs de la Guerre froide, la **Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe** (CSCE) devient à partir de 1990 une organisation paneuropéenne de sécurité avec un rôle opérationnel très accentué, notamment en matière de prévention des conflits et de gestion des crises.

Deux documents fondamentaux, de nature programmatique, marquent le début de chacune de ces deux grandes périodes.

Signé à Helsinki le 1^{er} août 1975, l'**Acte final** de la CSCE constitue un engagement politique capital. Il garantit la continuité du processus de négociation entre les pays des deux blocs et permet la progressive déstabilisation des régimes dictatoriaux du bloc oriental. En tant que code de bonne conduite contenant non seulement des recommandations mais aussi des principes de valeur universelle, l'Acte final d'Helsinki fournit en effet aux pays occidentaux et aux dissidents politiques des pays de l'Est un instrument efficace de contestation et de revendication des droits de l'homme et des libertés fondamentales et apporte une contribution clé à la chute des régimes communistes.

La **Charte de Paris pour une nouvelle Europe**, du 21 novembre 1990, perpétue le lien établi par le processus d'Helsinki entre les notions de sécurité collective et de respect des droits de l'homme dans un nouvel espace géopolitique plus vaste et hétérogène. Elle renouvelle l'engagement politique des anciens participants à la CSCE et refonde l'ancienne enceinte de concertation en la dotant de structures permanentes ainsi que d'un programme d'action. L'institutionnalisation progressive de la CSCE et sa transformation en organisation internationale est entérinée à partir du 1^{er} janvier 1995 avec son changement d'appellation. La CSCE devient l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).